

Minima EKIDEN

Sont qualifiés les clubs qui auront réussi les performances suivantes :

- » 2h30 (total des 6 athlètes d'un même club) pour l'ekiden masculin
- » 3h15 (total des 6 athlètes d'un même club) pour l'ekiden féminin
- » 2h50 (total des 6 athlètes d'un même club) pour l'ekiden master masculin (à partir de M1)
- » 3h25 (total des 6 athlètes d'un même club) pour l'ekiden master féminin (à partir de M1)
- » 2h50 (total des 6 athlètes d'un même club) pour l'ekiden mixte (3 femmes, 3 hommes, ordre de passage indifférent)

La constitution des équipes peut intégrer des coureurs toutes catégories confondues à partir de la catégorie Cadets. Seules une équipe masculine toute catégorie, une équipe masculine master et une équipe féminine par club peuvent être engagées aux Championnats de France.